

Canada
Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal, tenue le lundi 9 décembre 2019, à 19 h 17 à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Jules Bouchard, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M, Derek O'Hearn, district n° 1
M^{me} Rollande Côté, district n° 2
M. Charles Lapointe, district n° 3
M^{me} Johanne Lavoie, district n° 4
M. Maxime Larouche, district n° 5
M. Jean-François Néron, district n° 6

Assiste également à cette séance :
Pierre-Yves Tremblay, directeur général

Nombre de citoyens présents : 1

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire procède à l'ouverture de la séance

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1. SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022
5. Période de questions
6. Levée de la séance

2.2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Johanne Lavoie
Appuyé par Charles Lapointe

19-259

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

| Que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

Acceptée

3. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec, le directeur général et secrétaire-trésorier constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été notifié à tous les membres du conseil municipal.

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

ATTENDU QU'en vertu de l'article 953.1 du Code Municipal la municipalité se doit d'adopter un programme triennal d'immobilisations;

ATTENDU QUE le conseil municipal prévoit réaliser les projets suivants au cours des exercices financiers 2020-2021-2022 :

	2020	2021	2022
VOIRIE			
Décohésionnement, rechargement et traitement de surface - Entrée du Rang 6	68 000		
Traitement de surface Rang 8	150 000		
Camion Voirie	50 000		
Alimentation en eau potable rue Bouchard et route 172 Ouest	1 233 200		
Remplacement des conduites d'aqueduc rue Principale – Phase III	300 000		
Développement du quartier Boréal - Phase III		400 000	
Pavage rue Gobeil		400 000	
Réfection du rang 3 (chaussée et fossés seulement)			1 000 000
Réfection 1 ^{re} Avenue Sud, 1 ^{re} rue Sud		650 000	
LOISIRS			
Parc de la 3 ^e rue Nord	60 000		
TOTAL	1 861 200	1 450 000	1 000 000

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Maxime Larouche
Appuyé par Charles Lapointe

19-260

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 est approuvé.

Acceptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus répondent aux questions de l'assemblée relatives au programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

19-261

Il est proposé par Johanne Lavoie

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

| Que la séance soit levée à 19 h 20.

Adoptée

Saint-Nazaire, le 9 décembre 2019

Pierre-Yves Tremblay, CPA, CA,
Directeur général

Jules Bouchard,
Maire